

# Rétroactions et propositions aux règlements de la loi 98



**Au :** Ministère de l'Éducation Envoi par courriel

**C.C. :** Présidence des conseils de l'AFOCSC — Directions de l'Éducation  
Honorable Stephen Lecce — Ministre de l'Éducation  
Honorable Caroline Mulroney — Ministre des Affaires francophones  
Kate Manson-Smith – Sous-ministre à l'Éducation  
Didier Pomerleau - Sous-ministre adjoint, Division de la réussite, de l'enseignement et de l'apprentissage en langue française

**Date :** Le 19 mars 2024

**Référence :** Numéro de projet : 24-EDU004

**Objet :** *Modifications réglementaires proposées relativement aux compétences en mathématiques*

---

## Remerciements :

L'AFOCSC tient à remercier le gouvernement de l'Ontario de la possibilité de présenter son point de vue, ses inquiétudes et certaines de ses recommandations par le biais de la présentation d'un mémoire au ministre ainsi qu'aux membres du comité.

L'AFOCSC remercie donc, le ministère de l'Éducation de la possibilité de présenter sa réflexion en lien avec la *Loi de 2023 sur l'amélioration des écoles et du rendement des élèves — Modifications réglementaires proposées relativement aux compétences en mathématiques prises en vertu de la Loi sur l'éducation — Veuillez noter que ce document est disponible en version anglaise à la suite du présent exposé. **English version follows.***

## Résumé du projet :

Le 28 novembre 2023, la Cour d'appel de l'Ontario a annulé le verdict de la Cour divisionnaire selon lequel le test de compétences en mathématiques était inconstitutionnel. Le test de compétences a été mis en place en 2019. Il servait à vérifier que les nouveaux enseignants avaient bien les connaissances de base en mathématiques dans le but d'améliorer les résultats des élèves dans ce domaine.

Les exigences associées au test de compétences doivent être mises à jour pour les candidats de l'Ontario qui devront le passer avant d'être agréés par l'Ordre des

enseignantes et des enseignants de l'Ontario au début de l'année 2025. Le Ministère souhaite recueillir les avis sur les nouvelles exigences et les nouveaux délais à établir pour le test de compétences en mathématiques.

En vertu du règlement de l'Ontario 272/19 (Objets de l'Office), l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) est chargé de l'élaboration et de la notation du test de compétences. Le ministère de l'Éducation mène actuellement des consultations sur les modifications réglementaires visant à également confier à l'OQRE la responsabilité de l'administration du test de compétences.

Si ces modifications réglementaires sont apportées, les candidats à l'enseignement seront mieux préparés à enseigner les mathématiques aux élèves de l'Ontario.

#### **Réflexions :**

- 1) L'AFOCSC reconnaît l'importance d'une plus grande concertation dans un milieu minoritaire francophone pour la mobilisation des ressources et des capitaux nécessaires à son développement et à la vitalité des institutions éducatives de l'Ontario français. Elle entend continuer de renforcer ses liens avec ses partenaires voués à la réussite de tous les élèves de notre système scolaire et de l'Ontario.
- 2) Nous tenons à souligner que la démarche de consultation devrait être un processus qui va au-delà du seul moment entourant l'adoption d'un projet de loi. La consultation entre le ministère de l'Éducation et les associations qui représentent les conseils scolaires est un processus qui doit être continu afin que les points de vue des parties prenantes soient colligés et pris en considération de sorte qu'ils puissent véritablement influencer sur les décisions. La consultation ne retarde pas inutilement la prise de décision, mais l'éclaire, la facilite, l'oriente en fonction des réalités de chaque région, chaque communauté.
- 3) Nous aimerons rappeler que la loi 98 et l'approche « one size fit all » préconisé avec les révisions proposées à la loi ne fonctionnent pas pour les conseils francophones de l'Ontario. Dans la majorité des cas de révision de la réglementation, l'impact s'avère négatif pour le système scolaire francophone.
- 4) L'AFOCSC est d'accord que le niveau de compétence en mathématique des candidats non agréé par l'Ordre des enseignants est à être évalué. Ceci permet de s'assurer que les élèves reçoivent leur éducation par un éducateur qui démontre

l'habileté dans le domaine. Mais, entre plusieurs autres questions, nous avons besoin de plus de précision afin de savoir quand serait le moment optimal pour un candidat de prendre le test de compétences préparé par l'OQRE.

### **Nos préoccupations et les impacts possibles**

- a) L'AFOCSC voudrait souligner déjà que ses conseils scolaires catholiques de langue française ont déjà une batterie de tests administrés au niveau du processus d'embauche et que ce test ajoute un stress supplémentaire lors des demandes nécessaires au candidat.
- b) De plus, comme cela n'est pas spécifié dans les propositions de changement du règlement, le moment où le test sera administré a besoin de plus de précisions, ainsi que les modalités de préparation et de reprise doivent être clairement définies.
- c) Dans le contexte actuel de la pénurie d'enseignants certifiés, ceci va augmenter le nombre d'enseignants non qualifié, ce qui peut impacter la qualité de l'éducation accessible aux élèves. Ce risque augmentera si les ressources ne sont pas disponibles aux candidats afin qu'il puisse se préparer pour le test. Dans le contexte actuel de la pénurie de personnel enseignant, il est impératif de travailler à faciliter le processus d'embauche et non pas de le rendre plus complexe.
- d) Il est nécessaire de préciser que ce test de compétences en mathématiques doit être applicable uniquement aux enseignants non qualifiés qui désirent se certifier, et non à ceux déjà à l'embauche des conseils scolaires. Si c'est le désir du ministère, d'appliquer le test à tout le personnel enseignant en poste, les conseils scolaires ne peuvent être tenus responsables de la gestion de nouvelles exigences, sans prendre en compte les ressources additionnelles requises pour en faire une gestion efficace. La mise en place d'une telle exigence pourrait avoir l'effet de réduire les ressources disponibles s'ils faillissent le test et d'augmenter encore une fois la pénurie de personnel.

### **Recommandations :**

- i. L'AFOCSC, considère qu'administrer le test au niveau universitaire donne au candidat plus d'accès aux ressources afin de se mieux se préparer pour un tel test dont le contenu peut ne pas avoir été étudié depuis longtemps. Nous suggérons que ce test de compétences fasse partie du programme universitaire

et qu'il soit reconnu dans le processus de certification du candidat à l'enseignement pour les années à venir.

Il est aussi important que des cours d'appoint et des ressources aux candidats qui ne réussiraient pas le test soient disponibles dès la mise en place du test de compétences en mathématiques.

### Conclusion :

Nous vous remercions d'avoir pris connaissance de nos points de vue sur le Dossier n° 2024 — 0004 et les quelques défis dont il faudra prendre en considération lors de l'application de ce test de compétences de l'OQRE.

Les propositions présentées dans ce mémoire visent avant toute chose à assurer une plus grande collaboration entre le ministre et l'AFOCSC pour garantir le succès continu de notre système d'éducation catholique de langue française. C'est à l'avantage de tous les intervenants de voir des résultats positifs rapidement, grâce aux solutions que nous avons exposées ci-dessus, pour le bien-être de nos élèves et de leur famille, des membres de notre personnel et de toute notre communauté scolaire.

Nous souhaitons mettre en place ces propositions avec le soutien du gouvernement pour améliorer le fonctionnement et la qualité de l'éducation offerte aux élèves de notre système scolaire. Nous comptons sur votre collaboration pour faire avancer ces dossiers et demeurons à votre entière disposition pour vous fournir au besoin, plus d'informations.

Nous demeurons à votre disposition pour discuter des propositions de ce document, nous consulter sur les meilleures approches et répondre aux questions qui pourraient en découler.

Sincèrement,



Johanne Lacombe – Présidente  
AFOCSC



Yves Lévesque - Directeur général,  
AFOCSC

*Depuis 1998, l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques, l'AFOCSC, est la voix des huit conseils scolaires catholiques de langue française de l'Ontario et du Consortium Centre Jules-Léger desservant plus de 76 800 élèves franco-ontariennes et franco-ontariens à travers la province. Nos conseils scolaires emploient près de 11 000 membres du personnel de soutien et d'enseignement qui travaille assidûment dans près de 300 écoles pour offrir la meilleure Éducation catholique de langue française qui soit.*

**TO:** Ministry of Education

By email

**C.C.:** Présidence des conseils de l'AFOCSC — Directions de l'Éducation  
Honorable Stephen Lecce – Minister of Education  
Honorable Caroline Mulroney – Minister of Francophone Affairs  
Kate Manson-Smith – Sous-ministre à l'Éducation  
Didier Pomerleau - Sous-ministre adjoint, Division de la réussite, de l'enseignement et de l'apprentissage en langue française

**Date:** March 19<sup>th</sup>, 2024

**Reference:** 24-EDU004

**Object:** Proposed Regulatory Amendments related to Proficiency in Mathematics

---

#### **Acknowledgements:**

AFOCSC would like to thank the Government of Ontario for the opportunity to present its views, concerns, and some of its recommendations through the submission of a brief to the Minister as well as the committee members.

AFOCSC therefore thanks the Ministry of Education for the opportunity to present its thoughts in relation to the School Improvement and Student Achievement Act, 2023 — Proposed regulatory changes relating to proficiency in mathematics skills taken under the Education Act.

#### **Summary of Proposal:**

On November 28, 2023, the Ontario Court of Appeal set aside the Divisional Court's finding that the Mathematics Proficiency Test (MPT) was unconstitutional. The MPT requirement was developed in 2019. This test helped ensure that new teachers have basic competence in math, with the ultimate goal of strengthening student achievement in math.

There is a need to update the MPT requirements for Ontario applicants who will be required to complete the MPT prior to being certified by the Ontario College of Teachers at the beginning of the 2025 calendar year. The ministry welcomes feedback on new requirements and timelines for the MPT.

In addition, under Ontario Regulation 272/19 (Objects of the Office), the Education Quality

and Accountability Office (EQAO) is responsible for developing and marking the MPT. The Ministry of Education is consulting on regulatory amendments to add administration of the MPT to the EQAO's responsibilities.

If the regulatory amendments are made, teacher candidates would be better prepared to teach math to Ontario students.

**Analysis:**

- 1) AFOCSC recognizes the importance of greater consultation in a French-speaking minority environment for the mobilization of the resources and capital necessary for its development and the vitality of educational institutions in French Ontario. It intends to continue to strengthen its ties with its partners dedicated to the success of all students in our school system and in Ontario.
- 2) We would like to emphasize that the consultation process should be a process that goes beyond the sole moment surrounding the adoption of a bill. Consultation between the Ministry of Education and the associations that represent school boards is a process that must be ongoing so that the views of stakeholders are collected and taken into consideration so that they can truly influence decisions. Consultation does not unnecessarily delay decision-making, but clarifies it, facilitates it, guides it according to the realities of each region, each community.
- 3) We would like to remind you that Bill 98 and the “one size fit all” approach recommended with the proposed revisions to the law does not work for the French-speaking councils of Ontario. In most cases of regulatory revisions, the impact is negative for the French-speaking school system.
- 4) AFOCSC agrees that the level of mathematical competence of candidates not approved by the Order of Teachers must be evaluated. This ensures that students receive their education from an educator who demonstrates skill in the field. But, among several other questions, we need more precision to know when the optimal time would be for a candidate to take the skills test prepared by EQAO.

**Concerns and potential impacts:**

- a) AFOCSC would like to point out that its French-language Catholic school boards already have a battery of tests administered during the hiring process and that this test adds additional stress during the necessary requests to the candidate.

- b) Furthermore, as this is not specified in the proposed changes to the regulations, the time when the test will be administered needs more clarification, as well as the preparation and retake arrangements must be clearly defined.
- c) In the current context of the shortage of certified teachers, this will increase the number of unqualified teachers, which may impact the quality of education accessible to students. This risk will increase if resources are not available to candidates so that they can prepare for the test. In the current context of the shortage of teaching staff, it is imperative to work to facilitate the hiring process and not to make it more complex.
- d) It is necessary to clarify that this mathematics skills test should be applicable only to unqualified teachers who wish to become certified, and not to those already hired by school boards. If it is the desire of the ministry to apply the test to all teaching staff in office, school boards cannot be held responsible for managing new requirements, without considering the additional resources required to manage them. effective. Implementing such a requirement could have the effect of reducing available resources if they fail the test and once again increasing the staff shortage.

### **Recommendations:**

- i. The AFOCSC considers that administering the test at the university level gives the candidate more access to resources to better prepare for such a test whose content may not have been studied for a long time. We suggest that this skills test be part of the academic curriculum and recognized in the teacher candidate certification process for years to come.
- ii. It is also important that preparation courses and resources for candidates who do not pass the test are available as soon as the mathematics skills test is implemented.

### **Conclusion:**

Thank you for reading our views on File No. 2024 — 0004 and the few challenges that will need to be taken into consideration when applying this EQAO skills test.


The proposals presented in this brief aim above all to ensure greater collaboration between the Minister and the AFOCSC to guarantee the continued success of our French-language Catholic education system. It is to the advantage of all stakeholders to see

positive results quickly, thanks to the solutions we have outlined above, for the well-being of our students and their families, members of our staff and all our school community.

We wish to implement these proposals with the support of the government to improve the operation and quality of education offered to students in our school system. We are counting on your cooperation to move these files forward and remain at your entire disposal to provide you with more information if necessary.

We remain at your disposal to discuss the proposals in this document, consult us on the best approaches and answer any questions that may arise.

Sincerely,



Johanne Lacombe – Chair  
AFOCSC



Yves Lévesque – Executive Director  
AFOCSC

*Since 1998, the Association franco-Ontarienne des conseils scolaires catholiques – AFOCSC, is the voice of Ontario's eight French-language Catholic school boards and for the Consortium Centre Jules-Léger, serving more than 76,800 Franco-Ontarian students, across the province. Our school boards employ almost 11,000 support and teaching professionals who work diligently in nearly 300 schools to provide the best Education possible in our unique French-language Catholic school system.*